

## **MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES**

### **ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 6 AOÛT 2007**

1. Constatation de vacance au siège numéro 1
2. Nomination d'un maire suppléant
- Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Correspondance
- Période de question – Parole à l'assemblée
6. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
7. Trésorerie
8. Adoption des comptes fournisseurs
9. Engagement de crédits - Août 2007
10. Adhésion de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac à l'entente concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC Mékinac
11. Demande d'autorisation CPTAQ – Les Entreprises F. Fugère inc.
12. Demande du Comité des Loisirs - Participation financière coordonnateurs de camp de jour municipaux
13. Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n°5
14. Nomination de Mario Trépanier au poste de premiers répondants
16. Formation à l'intention des services de sécurité incendie sur la certification des résidences pour personnes âgées.
17. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction
18. Varia
  - 18.1 Autorisation feu d'artifice – Quai fédéral
  - 18.2 Téléphone – Kiosque PPVM
  - 18.3 Club Quad Rive-Nord – Demande d'aide financière pour l'aménagement de sentier
  - 18.4 Renouvellement – Contrat de conciergerie/dépotoir – Année 2008
  - 18.5 Appel de candidature – Inspecteur en bâtiment – Remplacement congé de maternité
  - 18.6 Projet de création d'une base d'aérotourisme sur le grand lac Masketsy
  - 18.7 Prêt salle municipale Lac-aux-Sables – Spectacle camp de jour
  - 18.8 Autorisation de participation d'un pompier au camp de jour
- Période de question – Parole à l'assemblée
19. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce sixième jour de août deux mil sept (6 août 2007) à la salle municipale de Hervey-Jonction, 830, rue Auguste-Lagacé.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Réal Marcotte, conseiller  
Jacques Champagne, conseiller  
Marielle Denis, conseillère  
Yvon Bourassa, conseiller

Jean-Pierre Delisle, conseiller est absent.

***FORMANT QUORUM***

**1. Constatation de vacance au siège numéro 1**

Conformément aux dispositions de l'article 316 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, par la présente j'avise le conseil qu'il y a vacance au siège numéro 1 suite à la démission de monsieur Marius St-Amant déposée à mon bureau le 6 août 2007 et effective ce jour.

Ainsi, puisqu'il reste plus de douze (12) mois avant le jour prévu pour la tenue de l'élection régulière, la date du scrutin est fixée au 30 septembre 2007.

**2. Nomination d'un maire suppléant**

**2007-08-210**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme le conseiller Yvon Bourassa comme maire suppléant et que ce dernier siégera aussi à la MRC de Mékinac comme substitut au maire. Il est de plus autorisé à signer tous les chèques et ordres de paiement de la Municipalité.

ADOPTÉE

**Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de Yvon Bourassa. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**2007-08-211**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 6 août 2007 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

**4. Adoption des procès-verbaux**

**CONSIDÉRANT** que les procès-verbaux de la session régulière du 3 juillet 2007 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

**2007-08-212** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que les procès-verbaux de la session régulière du 3 juillet 2007 soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

**Avis de motion – Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux**

**2007-08-213** Réal Marcotte, donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

**Installation de bacs à récupération – Secteurs Lac Veillette et Lac Brûlé**

**2007-08-214** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à Matrec de procéder à l'installation de bacs de récupération de la façon suivante :

Site	Nombre de bacs
Chemin du Lac-Veillette-Sud	3
Chemin du Lac-Brûlé	5

ADOPTÉE

**Budget 2008 – Planification**

**2007-08-215** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables commence la planification du budget de l'année 2008 en octobre et vérifie la possibilité d'engager un employé supplémentaire en urbanisme.

ADOPTÉE

**5. Correspondance**

**CONSIDÉRANT** le bordereau de correspondance numéro 06-08-2007 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

**2007-08-216** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 06-08-2007.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 19 h 52  
Fin : 20 h 07

**6. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel**

L'inspecteur responsable du règlement sur les chiens dépose le rapport du mois de juillet 2007.

**7. Trésorerie**

Il n'y a aucun dépôt de rapport financier.

**8. Adoption des comptes fournisseurs**

**2007-08-217**

Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 juillet 2007 au montant de 174 972,95 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 juillet 2007.

---

Nathalie Vallée, g.m.a  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

**9. Engagement de crédits - Août 2007**

**2007-08-218**

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que les dépenses suivantes soient autorisées en août 2007, selon la liste présentée.

<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
Radio portatif Icom – Premiers Répondants	739,41\$
Signalisation – Nom de rues- Chemin du Lac-à-la-Roche, chemin Bourbeau et chemin Lac-Bédard	500,00 \$
Fauchage des chemins - Voirie	3 000,00\$
Rechargement – Chemin Tawachiche	25 000,00 \$
Matériel formation – premiers répondants	428,08 \$
<b>Total</b>	<b>29 667,49 \$</b>

ADOPTÉE

**10. Adhésion de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac à l'entente concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC Mékinac**

**ATTENDU QUE** les municipalités, à l'exception de St-Roch-de-Mékinac ont signé une entente avec la MRC de Mékinac pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur le territoire;

**ATTENQUE QUE** la municipalité de St-Roch-de-Mékinac demande par la résolution no : 2007-04-072 d'adhérer à cette entente;

**ATTENDU QUE** selon l'article 4 de l'entente, l'adhésion de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac doit faire le consentement unanime des municipalités;

**ATTENDU QUE** les frais de raccordement du bâtiment municipal de St-Roch-de-Mékinac au réseau de fibres optiques peuvent encore être intégrés au projet initial du programme « Villages branchés » ainsi que l’enveloppe du pacte rural déjà dédiée à cette fin;

**ATTENDU QUE** la municipalité s’engage à respecter les dispositions de l’entente;

**2007-08-219**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l’unanimité des conseillers (3) que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte l’adhésion de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac à l’entente concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE

**11. Demande d’autorisation CPTAO – Les Entreprises F. Fugère inc.**

**ATTENDU QUE** les lots visés par la présente demande ont déjà été l’objet d’une décision de la part de la Commission au dossier 35010-242175 et dossier 340682;

**ATTENDU QUE** la superficie visée à la présente demande est comparable à la superficie de la décision ci-dessus nommée;

**ATTENDU QUE** l’autorisation ici demandée n’aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures des lots visés par la demande compte tenu que ces derniers sont déjà utilisés à des fins de prélèvement de sol arable, ni sur celles des lots voisins;

**ATTENDU QUE** la proximité des résidences voisines est suffisamment grande et ne représente pas un obstacle et que la présente demande n’augmentera pas cette difficulté;

**ATTENDU QU’**il n’y a aucun autre terrain de disponible hors de la zone agricole pour l’utilisation que souhaite en faire le propriétaire et que l’autorisation ici recherchée n’aura aucun impact négatif sur l’agriculture existante dans ce secteur;

**ATTENDU QUE** la grande distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près des terrains visés par la demande, il n’y aura aucun impact négatif sur l’homogénéité de l’exploitation agricole du territoire;

**ATTENDU QUE** la présente demande n’aura aucun impact négatif sur la préservation pour l’agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région;

**ATTENDU QUE** la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l’agriculture;

**ATTENDU QUE** la demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

**2007-08-220**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l’unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve et appuie la demande d’autorisation déposée par Les Entreprises F. Fugère inc, auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec.

ADOPTÉE

**12. Demande du Comité des Loisirs - Participation financière coordonnateurs de camp de jour municipaux**

**2007-08-221** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde un montant de 500 \$ au Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables, afin d'acquitter la facture n° 56 de Carrefour Jeunesse-emploi.

ADOPTÉE

**13. Mise aux normes du système de distribution d'eau potable – Demande de paiement n°5**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement n° 5 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. pour les travaux exécutés jusqu'au 28 juin 2007;

**2007-08-222** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de paiement n° 5 de l'Entrepreneur Continental Division de DJL inc. et verse un montant de 109 865,82 \$ incluant toutes les taxes et ce, après avoir effectué une retenue au montant de 10 712,86 \$.

ADOPTÉE

**14. Nomination de Mario Trépanier au poste de premiers répondants**

**CONSIDÉRANT** que monsieur Mario Trépanier a suivi avec succès la formation de premiers répondants ;

**2007-08-223** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables nomme monsieur Mario Trépanier au poste de premiers répondants pour la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**15. Mise en demeure – Bouchard, Pagé, Tremblay, avocats – Mme Jeanne Soulard.**

**CONSIDÉRANT** la mise en demeure reçue des avocats de madame Jeanne Soulard demandant la vente d'une partie du lots 23-E-P d'une superficie d'environ 116 mètres carrés;

**CONSIDÉRANT** que dans la lettre, les avocats de madame Soulard invoquent le fait que la propriété de cette dernière est enclavée, bien qu'elle fasse front à la rue Sainte-Marie;

**2007-08-224** **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables mandate ses procureurs, la firme Tremblay Bois Migneault Lemay, relativement à la demande de madame Soulard afin de vérifier l'application de l'article 987 du Code civil du Québec dans ce dossier.

ADOPTÉE

**16. Formation à l'intention des services de sécurité incendie sur la certification des résidences pour personnes âgées.**

**2007-08-225** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise messieurs Daniel Beaupré, directeur incendie ainsi que

Yvon Bourassa, directeur-adjoint, à suivre la formation sur la certification des résidences pour personnes âgées qui se tiendra à Trois-Rivières, soit à la mi-octobre ou à la mi-novembre 2007. Le coût de la formation est de 100 \$ en plus des taxes pour chacun. Les frais de déplacement et d'inscription seront assumés par la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**17. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction**

2007-08-226

Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Hervey-Jonction pour la tenue de cours d'aérobic les lundis et mercredis de 18 h à 19 h 45 pour la période du 17 septembre 2007 au 13 décembre 2007.

ADOPTÉE

**18. Varia**

**18.1 Autorisation feu d'artifice – Quai fédéral**

**18.2 Téléphone – Kiosque PPVM**

**18.3 Club Quad Rive-Nord – Demande d'aide financière pour l'aménagement de sentier**

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière déposée par le Club Quad Rive-Nord de 500 \$ à 1 000 \$ pour l'aménagement d'un sentier afin de raccorder la halte routière et en échange, le club s'engagerait à en assumer l'entretien pour les trois (3) prochaines années;

**CONSIDÉRANT** qu'il s'agit d'un terrain privé;

2007-08-227

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte de fournir un ponceau usagé de largeur suffisante à titre d'aide financière pour l'aménagement d'un sentier de VTT donnant accès à la halte routière.

ADOPTÉE

**18.4 Renouvellement – Contrat de conciergerie/dépotier – Année 2008**

**CONSIDÉRANT** la proposition transmise par monsieur Daniel Bédard datée du 30 juillet 2007 relativement au renouvellement, pour une période de un (1) an, des contrats de conciergerie, de surveillance du site de dépôt en tranchée ainsi que le ramassage de papiers;

2007-08-228

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la proposition de renouvellement des contrats de monsieur Daniel Bédard soit :

<b>Contrat</b>	<b>Montant</b>
Conciergerie (325 \$/semaine)	16 900 \$
Surveillance du site de dépôt en tranchée (150 \$/mois)	900 \$
Ramasser les papiers au site de dépôt en tranchée (100 \$/mois)	600 \$
Total	18 400 \$

Le maire suppléant et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

**18.5 Appel de candidature – Inspecteur en bâtiment – Remplacement congé de maternité**

**CONSIDÉRANT** que madame Katy Bacon, inspectrice en bâtiment et en environnement devrait quitter fin novembre pour une période de 50 semaines pour son congé de maternité;

**2007-08-229**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables procède à un appel de candidature pour le remplacement du congé de maternité au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 août 2007 au bureau municipal. Il est de plus résolu de nommer sur le comité d'embauche, les conseillers Réal Marcotte, Marielle Denis et Yvon Bourassa, la directrice générale, Nathalie Vallée ainsi que l'inspectrice en bâtiment, Katy Bacon.

ADOPTÉE

**18.6 Projet de création d'une base d'aérotourisme sur le grand lac Masketsy**

**2007-08-230**

Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande une rencontre avec monsieur François Fréchette du MRNF ainsi que le promoteur relativement au projet de création d'une base d'aérotourisme sur le grand Lac Masketsy.

ADOPTÉE

**18.7 Prêt salle municipale Lac-aux-Sables – Spectacle camp de jour**

**CONSIDÉRANT** la demande de Roxanne Plamondon, coordonnatrice de l'équipe d'animation du comité de Loisirs de Lac-aux-Sables qui aimerait obtenir la salle municipale de Lac-aux-Sables, vendredi le 10 août 2007, de 9h à 12 h pour la tenue de spectacles préparés par les jeunes ;

**2007-08-231**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte de prêter la salle municipale de Lac-aux-Sables le vendredi 10 août 2007 de 9 h à 12 h au comité de Loisirs de Lac-aux-Sables pour la tenue de spectacles de fin d'année.

ADOPTÉE

**18.8 Autorisation de participation d'un pompier au camp de jour**

**CONSIDÉRANT** la demande de Roxanne Plamondon, coordonnatrice de l'équipe d'animation du comité de Loisirs de Lac-aux-Sables qui demande d'avoir les services d'un pompier ainsi que d'un camion d'incendie afin de faire de la prévention auprès des enfants ;

2007-08-232

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise monsieur Yvon Bourassa à faire une présentation et d'utiliser un camion incendie pour les jeunes du camp de jour de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

**Période de question – Parole à l'assemblée**

Début : 20 h 47  
Fin : 21 h 10

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, *Code Municipal du Québec*)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Vallée g.m.a.,  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

**19. Levée de l'assemblée**

2007-08-233

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (3), que la séance soit levée à 21 h 10.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
M. Yvon Bourassa  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Vallée  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière